



COMMUNIQUE DE PRESSE

Il est désormais notoire que la Transition politique en cours en Centrafrique a pour finalité l'organisation des élections générales, pour doter le pays de nouveaux dirigeants politiques légitimes certes mais surtout à la hauteur des défis auxquels est confronté notre pays tout entier. Dans cette perspective, les Etats-majors des partis politiques se mettent à l'œuvre, s'engagent chacun à sa manière dans des préparatifs en vue du rendez-vous fixé. Il en est le cas pour l'Alliance pour la Démocratie et le Développement (ADP) qui, dans la droite ligne de son tout prochain Congrès, a convoqué et tenu le Samedi 3 Août 2013 une Assemblée Générale Extraordinaire...

Nous publions ici la Décision issue de cette rencontre jugée cruciale par les Alliés autrement dit les Militantes et Militants de ce parti de renom. Nous saisissons tout autant l'occasion pour faire la présentation du nouveau leader désigné à sa tête.

I. DECISION N° 13.00/ADP/CEP/PR/SG PORTANT MISE EN PLACE DU COMITE EXECUTIF PROVISOIRE (CEP)

Nous, Président du Comité Exécutif Provisoire de l'ADP,

Par suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 3 Août 2013 à Bangui, dans l'objectif de procéder au renforcement du Comité Ad Hoc ;

Constat pris de ce que le Comité Ad Hoc est le staff en charge de la direction du Parti après la fin du mandat du Comité Exécutif comme régulièrement élu par le Congrès du Parti en Décembre 2003 ;

En application des délibérations et votes entrepris lors de l'Assemblée convoquée ;

DECIDONS :

Article 1 : Par volonté de relever les défis politiques de l'heure parmi lesquels le besoin de redynamiser le Parti et l'exigence de cogestion de la période de Transition, le Comité Ad Hoc est rebaptisé "**COMITE EXECUTIF PROVISOIRE**", **CEP** en abrégé.

Article 2 : Les membres du Comité Ad Hoc restés en poste sont maintenus à leurs fonctions respectives et reconduits comme tels dans le Comité Exécutif Provisoire.

Article 3 : Soumis au vote, les postes devenus vacants au sein du Comité Ad Hoc ont été entièrement pourvus, de même que les postes créés en complément d'effectif.

Article 4 : Equipe reconstituée, le Comité Exécutif Provisoire est composé comme il suit :

1. Président : **Clément BELIBANGA** ;
2. Première Vice-Présidente : **Odile ZITONGO MADENGA** ;
3. Deuxième Vice-Président : **Docteur Richard MAMADOU BETCHEM** ;
4. Secrétaire Général : **Baudin NGBONDO TABISSI** ;
5. Secrétaire Général Adjoint : **Maurice KONGBOWALI** ;
6. Trésorière Générale : **Judith BAYANGA**.
7. Trésorière Générale Adjointe : **Gladys TOLEQUE** ;
8. Secrétaire à la Mobilisation et à la Propagande : **Davy FONDIRI** ;
9. Secrétaire Adjoint à la Mobilisation et à la Propagande : **Simplice SIONIZO** ;
10. Secrétaire aux Affaires Féminines : **Sabine MABATA** ;
11. Secrétaire à la Jeunesse : **Polycarpe DOUBA** ;

12. Secrétaire Adjoint à la Jeunesse : **César Auguste GASO DOLI** ;
13. Secrétaire à l'Emploi et aux Cadres : **Charles LAMANE** ;
14. Secrétaire à la Formation : **Docteur Raoul ZAGUI** ;
15. Secrétaire aux Affaires Juridiques et à la Communication : **Maître Timoléon KOKONGO** ;
16. Secrétaire à l'Economie et aux Finances : **Tiburce CONJUGO** ;
17. Conseillers Politiques : **Etienne Cymoni KEZZA KOYANGBO** et **Joseph Théophile DOUACLE** ;

Article 5 : La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature sera notifiée aux intéressés, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le 7 Août 2013.

Pour l'ADP,

Le Président du Comité Exécutif Provisoire,

Clément BELIBANGA

II. QUI EST L'ALLIE CLEMENT BELIBANGA, LE NOUVEAU PRESIDENT DE L'ADP ?

L'allié Clément BELIBANGA, désigné par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 août 2013 à la tête de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) fait partie des huit (8) Membres initiateurs (Fondateurs) du Parti en 1991.

Economiste-universitaire, l'Allié a cursus universitaire élogieux, étant titulaire d'un Doctorat en Sciences Economiques et d'un Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) en Sociologie de l'Education (Universités de Toulouse), mais aussi d'un Master en Gestion des Entreprises obtenu à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) d'Orléans en France.

Au plan socioprofessionnel, l'Allié Clément BELINGA aura été Doyen de la Faculté de Droit et des sciences Economiques de l'Université de Bangui puis Ministre de l'Opposition dans le Gouvernement de crise (1997-1999). Ancien syndicaliste, il est le co-fondateur du Syndicat de l'Enseignement Supérieur (SYNESUP) où il a occupé le poste de Secrétaire aux Revendications. A ce titre, il a été l'un des leaders incontestés de la grande grève déclarée par les universitaires en 1989, qui a abouti à l'octroi des indemnités de logement aux enseignants du Supérieur avant d'être étendues à certains cadres de l'Administration Générale.

En politique, l'Allié Clément BELIBANGA a, courant Mai 1990, cosigné la Lettre Ouverte au Chef de l'Etat de l'époque, pour réclamer la démocratie et fut le Secrétaire Général du Comité de Coordination pour la Convocation de la Conférence Nationale (CCCCN), acte qui lui aura valu la prison durant six (6) mois en compagnie de vingt quatre (24) autres patriotes. Ce fut d'ailleurs en prison que l'ADP vit le jour par volonté constante de répondre aux aspirations profondes du Peuple Centrafricain. Pour cause, ce fut à la veille de sa libération et celle de ses codétenus que le Président André KOLINGBA a proclamé la démocratie multipartite en 1991.

Par suite des troubles militaro-politiques de Mai 2001 qui a occasionné la poursuite et la persécution des cadres appartenant à sa tribu par le Régime en place, l'Allié Clément BELINGA a dû se réfugier en France où il a dirigé la Fédération France-Europe de l'ADP et a été Coordonnateur des activités de l'Opposition démocratique, tout en dispensant des cours d'Economie comme Professeur.

L'Allié Clément BELIBANGA, par fidélité à lui-même, assumera avec responsabilité la lourde tâche de conduire l'ADP à son troisième Congrès, dans l'objectif de définir la vision et la stratégie d'action du Parti pour les années à venir, à commencer notamment par les élections générales de fin de Transition.

Fait à Bangui, le 7 Août 2013.

Pour l'ADP,

Le Secrétaire aux Affaires Juridiques et à la Communication,

Maître Timoléon KOKONGO